

Le sport à l'Université : état des lieux, enjeux et perspectives

Titre (times New Roman, 18 gras)

La place du sport « à » l'université : un enjeu culturel et politique, mais toujours pas un droit pour tous.tes. Nos propositions pour y remédier.

Auteur(s) (times New Roman, 11 gras, NOM majuscule)

Pascal Anger – Secrétaire national en charge du secteur ESR au SNEP-FSU.

Affectation(s) et coordonnées (times New Roman, 8 gras-italique)

Université d'Angers – SUAPS – 40 Rue de Rennes - 49 000 Angers. pascal.anger@univ-angers.fr

Ou

SNEP-FSU 76 rue des Rondeaux 75 020 Paris. pascal.anger@snepfsu.net

Communication (times New Roman, 11 justifié) – Environ 10 pages si possible

Introduction

Je vais commencer par rappeler ce qu'est le SNEP FSU (syndicat national de l'éducation physique) pour comprendre ce qui va orienter mon propos sur le sujet du colloque.

Nous sommes un syndicat de salarié·es de la fonction publique d'Etat promouvant entre autres :

A/ Le développement de l'EPS, discipline scolaire qui participe aux finalités générales de l'Ecole dont la formation à l'esprit critique et en EPS : « un·e citoyen·e lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué·e, dans le souci du vivre ensemble ».

B/ La démocratisation du sport dans la Société, comme élément de la culture et outil d'émancipation.

Nous sommes représentatifs aux élections professionnelles avec 84% de voix et 25% de syndiqué·es sur environ 35 000 enseignant·es d'EPS de la maternelle à l'université. Nous syndiquons aussi des professeur·es de sport du secrétariat du ministère des sports rattaché au ministère de l'Education nationale.

Nous sommes fédérés à la Fédération Syndicale Unitaire (FSU) avec d'autres syndicats du système éducatif dont le SNESUP - FSU.

Je vais poursuivre mon propos introductif en rappelant la polysémie du mot sport et souligner les missions de l'université. Ceci afin de mieux cerner l'enjeu du « sport » à l'université à travers un état des lieux, puis en situant des enjeux et des perspectives aux moyens de propositions pour la démocratisation de celui-ci.

Le sport à l'Université : état des lieux, enjeux et perspectives

La polysémie du terme sport par une évolution permanente sur :

- Des usages avec des modalités de pratiques et finalités poursuivies très diverses, ...
- Des activités qui s'inventent et augmentent sans cesse : plus de 350 APSA (yoga, les danses, muscu, step, ...)

Le sport est, selon nombre de sociologues, devenu un « fait social total » ou global et sans définition officielle. C'est un mot « attrape-tout » connoté positivement.

Pour nous, nous entendrons par le mot sport, l'ensemble des activités physiques sportives et artistiques, soit l'acronyme APSA.

Rappel du rôle de l'université. Une mission de former des citoyen·es en leur offrant et en leur permettant :

- L'accès à des savoirs, à des compétences,
- De poursuivre une formation à l'analyse critique, à la recherche, ...
- Une formation / intégration professionnelle dans le monde du travail dont celle d'enseignant d'EPS ou d'éducateur sportif ...
- De se développer et s'émanciper ...
- Accéder à une culture générale et qui permet une capacité à s'adapter au monde mais aussi à le transformer

Soulignons que la santé comme notion, au sens OMS (un état de bien-être social, psychique et physique) ..., est un moyen fondamental pour se former. Et l'activité physique permet une condition physique nécessaire à toutes activités humaines (étudier, travailler ...).

Le sport, les APSA comme fait social et culturel ont donc toute leur place et légitimité dans les universités pour contribuer aux missions de l'ESRI

Nous considérons que les APSA sont simultanément **des objets d'études** (inventions humaines évolutives sédimentant des savoirs de diverses natures) et des **moyens de formation** et de développement des personnes (émancipation).

« Chaque sport » dans sa pratique nécessite donc une appropriation critique continue.

Cette place faite au sport à l'université reflète l'importance que le politique et donc la Société lui accorde. Cette place peut s'observer :

- Par l'offre diversifiée et la réalité de la pratique pour tous·tes à l'université
- Par les formations aux différents « métiers du sport » et la recherche.

A/ Etat des lieux sur ce que recouvre le « sport à l'université »

Pour un étudiant·e, le sport à l'université peut se pratiquer dans différentes structures qui existent depuis longtemps pour beaucoup d'entre elles ... Mais celles-ci n'ont pas les mêmes missions et surtout nous le verrons, elles n'ont pas les moyens adéquats pour les remplir ...

Deux structures intégrées administrativement à l'université avec leurs missions

- Les SUAPS : démocratisation des pratiques pour tous·tes et formation générale
- Les UFR STAPS : formation et recherche autour des « métiers du sport » dont celle historique de former des enseignants d'EPS.

Le sport à l'Université : état des lieux, enjeux et perspectives

Les SUAPS- Service universitaire des APS – Service commun

Inscrits dans la Loi d'orientation sur les universités en 1968 (Faure) : « *Les universités doivent faciliter les APS comme moyen d'une formation équilibrée et complète* » ...

Décret de 1970 (actualisé par le décret de 2018) : chaque université doit mettre en place ce service commun avec 8 missions dont :

- Proposer et organiser une offre d'APSA pour les étudiant·es et personnels avec la planification d'utilisation d'installations sportives (IS)
- Enseigner ces APSA / animer le campus.

Mais le taux d'encadrement est de 1 prof pour 2400 étudiant·es ! On serait à 26-28% en moyenne nationale de pratiquant·es dans les universités pour 60 à 70% qui le souhaiteraient. Soit autour de 500 000 pratiquant·es environ dans les universités (sur 1,675 millions d'étudiant·es en université)

Les UFR STAPS - Sciences et techniques des APS

Il y a 49 STAPS implantées sur 61 sites (avec des antennes) par rapport à 71 universités existantes à ce jour sur le territoire. Cette filière est inscrite à la 74^{ème} section au Conseil National Universitaire (CNU). Elle a été créée en 1974 et voit sa première promotion de licence en 1977 (ex UEREPS...).

Plus de 65 000 étudiant·es (31% de filles) sur 1,675 millions d'étudiant·es dans les universités. Cette filière pèse près de 4% des effectifs. C'est l'une des plus demandée (Note du SIES mars 2021). Cette filière offre de la formation et recherche (LMD et labos) en proposant 5 mentions (Education Motricité (EM), Activité physique adaptée (APA), Management, Ergonomie, Entraînement). La mention qui a donné son identité historique au STAPS est celle d'éducation et motricité préparant généralement au métier d'enseignant d'EPS via le CAPEPS. Elle regroupe le plus grand nombre d'étudiants, soit plus de 41%. Elle est conditionnée en partie par le nombre de postes offerts au CAPEPS et ce concours se prépare généralement via l'obtention de la licence STAPS et un Master MEEF dans les INSPE.

Il y a actuellement un taux d'encadrement très faible de 85 étudiant·es par prof EPS ... idem il y a un manque d'enseignant·e chercheur·e en particulier en sciences humaines. Cette filière est sous-dotée en encadrement, mètres carrés et installations sportives.

Autres acteurs associés au monde de l'ESR

- La FFSU (fédération française du sport universitaire) fédère les associations sportives (loi 1905) dans les universités et autres établissements de l'ESR. Elle regroupait 121 000 licencié·es en 2018-2019 (dont 68% de garçons, ceci sur 2,7 millions étudiant·es dans ESR). Elle organise les rencontres compétitives « intra et inter universitaires » qui voyaient à une époque le jeudi après-midi banalisé dans tout l'ESR. Elle délivre les titres de champions universitaires.

- L'UNCU (union nationale des clubs universitaires -ex Le TUC -Toulouse université club - 1905) qui licencie à la fois des étudiant·es et hors étudiant·es.

- Le CROUS (nouvel acteur) ... ?

De nombreux rapports ont déjà été commandés et produits sur comment développer le sport à l'université ...

- Rappel « assises du sport » en juin 2007 à la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP) (cf. livret édité sur ces assises)
- Rapport Fabre 1991
- Conseil National de l'Evaluation (CNE) en 1999

Le sport à l'Université : état des lieux, enjeux et perspectives

- Rapport interministériel avec trois ministères (ESR, Santé et JS) « *Auneau Diagana* » 2008, comportant 7 propositions articulant tous les acteurs.

Tous ces rapports soulignent :

Le manque de moyens évident en installations, budgets et personnels titulaires (enseignant·es et administratifs), ... et de temps pour les étudiant·es.

Cette insuffisance de moyens est une conséquence de la non-reconnaissance institutionnelle de la valeur culturelle et universitaire des APSA « *liée en partie à un passif négatif du dualisme corps esprit* ».

Le sport est relégué le plus souvent au rang de sous-culture, comme simple divertissement, « *supplément d'âme* », objet de consommation, ou simple pratique d'entretien. C'est un impensé de l'université.

Constats sur l'état des lieux

Le sport à l'université n'est toujours pas un droit pour tous·tes

La pratique en général reste faible (moins de 30%) liée à des obstacles dont

- Le manque de temps
- La non libération du jeudi après-midi pour rencontres
- La non valorisation de la pratique (UE)
- La précarité étudiante, plus de 50% ont un job

Et un accès à la formation STAPS où les capacités d'accueil sont insuffisantes par rapport à la demande et aux besoins sociaux (dont nombre de postes au CAPEPS). L'outil Parcoursup permet de sélectionner en fonction des capacités d'accueil et éjecte encore plus les bacs professionnels ...

B/ Les Enjeux

Les APSA et leur Démocratisation : tension entre outils d'émancipation et/ou objets de consommation.

De nouvelles logiques (visions) qui entrent en concurrence avec « les visions humanistes » sur le « sport ».

Pour les SUAPS et autres acteurs, on peut sentir parfois la pression d'une logique consumériste qui organiserait les APSA sous l'angle de produits à offrir, à consommer pour son bien-être, confortée par une vision individualisante « d'auto-entreprenariat » de son corps, de sa santé, ...

Soulignons que la pandémie Covid-19 a mis à mal la pratique avec la distanciation sociale (gestes barrières) et le distanciel, les logiques relationnelles (confrontation-coopération) de beaucoup d'APSA et leurs enseignements. Des pratiques d'APSA « aseptisées hygiénistes » et où la « Tutorialisation » via internet de la mise en forme et du bien-être se développent. (Nous n'aborderons pas ici le sujet ou la pratique très ambiguë de l'appellation du e-sport).

Enjeux sur la formation

La formation en STAPS est un enjeu majeur et qui concerne le niveau de formation, de qualification et de certification. Ceci est en lien avec la rémunération des encadrant·es / professionnel·les « travaillant autour » des APSA (hors Fonction Publique) sur un « marché du travail » (de plus en plus ubérisé) fragmenté. Le secteur associatif, embauchant beaucoup d'encadrants, est insuffisamment soutenu financièrement par la puissance publique pour pouvoir rémunérer correctement ces personnes en fonction de leurs qualifications.

Le sport à l'Université : état des lieux, enjeux et perspectives

Le marché de la formation dans le domaine du sport est devenu très concurrentiel avec l'arrivée permise par le politique et la suppression de CREPS, de beaucoup d'opérateurs privés. Ce marché est éclaté, déréglementé et cela est très préjudiciable. Les STAPS doivent être selon nous un « phare structurant » les formations, leurs niveaux et la mise en cohérence... Des passerelles ascendantes vers les STAPS pour des formations BPJEPS par exemple doivent être mises en place vers notamment des Deust et ou des licences professionnelles.

La recherche en STAPS est par ailleurs insuffisamment développée en particulier dans les Sciences Humaines et Sociales (SHS). Cela affaiblit la légitimité de cette filière au sein de l'ESRI. Cette recherche doit être renforcée.

Autres enjeux le sport, toujours une affaire d'homme ! Et l'inclusion ?

Le constat est une forte masculinisation des étudiant·es en formation en STAPS (31% de filles) où à la FFSU (environ 32% de filles). Moins de 35% d'enseignantes EPS dans le sup... Les métiers du sport et la compétition sont-ils l'apanage des hommes ?

Quid de la mixité et de supposés vertus du sport comme vecteur de cohésion sociale et d'égalité ?

Il y aurait plus de mixité dans les pratiques en SUAPS. Ce serait près de 50% de filles qui pratiqueraient parmi les inscrits. Cela serait en partie liée avec les modalités de pratiques et contenus, mais on constate toujours une pratique sexuée de nombre d'APSA (foot garçons/danse Fille ...). (Rappel : plus de femmes que d'hommes inscrites à l'université)

Il y a aussi l'enjeu qui concerne l'accès dans les pratiques aux personnes en situation de handicap.

Enfin un autre enjeu est de ne pas se faire enfermer dans des fausses pistes :

Des fausses pistes qui seraient centrées sur la seule bonne volonté, les seules contractualisations et initiatives des différents acteurs qui sont, rappelons-le, de différentes natures avec des missions différentes.

Et dans un contexte, au sein de l'ESRI, où dominant des logiques de mises en concurrence, ces seules perspectives sont des leurres, des diversions faisant le jeu d'autres logiques. Oui à des partenariats, des mutualisations, des coopérations mais dans un cadre structuré, hiérarchisé par la puissance publique et les missions des Services Publics (SP) (MESRI et « opérateurs »), « armés en moyens ». Le SP est un levier structurant et dynamisant. Nous pensons que les logiques concurrentielles sont mortifères.

La coopération est plus bénéfique pour l'intérêt général de tous·tes que la logique de mise en concurrence dans la formation et la recherche. La coopération n'empêche pas la stimulation. Le refus de la concurrence et du mérite n'est en rien un renoncement à l'engagement et aux exigences des missions.

Autre exemple : la CVEC. Elle est une impasse comme levier de démocratisation

Instaurée dans la loi ORE : la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) n'est en fait qu'un nouvel « impôt » payé par les étudiants·es (92€) non boursiers. Elle est collectée par les Crous sur décision politique (!) qui prend 15% de cette somme.

Non elle n'apporte pas d'élan significatif pour la démocratisation, mais pire, elle instaure des dispersions. Elle ajoute de la confusion et des tensions (malgré la bonne volonté de tous les acteurs) entre SUAPS et Crous, entre services de santé (SUMPPS) et de la culture.

Elle permet surtout d'esquiver politiquement une véritable programmation de financement public des SUAPS entre autres (selon les universités avec cette CVEC, entre 8€ à 25€ par étudiant·e arriveraient pour le sport).

Renvoyer le développement du sport au financement par les étudiant·es (CVEC) n'est pas acceptable ni efficace.

Le sport à l'Université : état des lieux, enjeux et perspectives

Le financement public est une obligation politique et éthique. Elle est nécessaire pour la formation de la jeunesse et qui bénéficiera au pays. Un investissement public massif en postes, budgets, m2 et ISU..., lutte contre la précarité étudiante, ... serait d'intérêt général et provoquerait la création de richesses.

Le coût de l'inaction publique du non ou sous-investissement est énorme et lourd de conséquences négatives pour la Société.

C/ Perspectives et propositions

Tout le monde reconnaît la nécessité de la pratique et donc de la démocratisation des pratiques des APSA qui peut inclure un enjeu de santé publique de lutte contre la sédentarité.

L'enjeu est bien une augmentation de la pratique physique, sportive et artistique (des APSA) pour tous·tes : les sportif·ves et moins sportif·ves, mais aussi les débutant·es, les « timides », les réfractaires ...

Cette pratique est au service d'une formation complète et équilibrée, de la réussite de tous·tes les étudiant·es et de la vie de campus. Pour cela un projet d'Education Physique Sportive (EPS) Universitaire (PEPSU), porté par un encadrement qualifié avec des enseignant·es et des installations sportives universitaires, est donc incontournable.

Le service public de l'ESRI a déjà les outils pour cela avec les SUAPS, mais aussi avec l'aide des STAPS et en lien avec les associations sportives liées à la FFSU et l'UNCU. Ceci pour atteindre ces objectifs de développement de la pratique : ici et maintenant ... pour ailleurs et plus tard.

Nous demandons qu'enfin une volonté politique « sorte des discours » pour passer aux décisions qui donnent les moyens pour mettre en œuvre des propositions comme celles du rapport Auneau-Diagana

(NB : le nouveau projet de loi sur la démocratisation du sport passé au Parlement est d'une insuffisance criante).

Une proposition structurelle dynamisantes pour permettre une formation complète et équilibrée

Soulignons dans le « Rapport Auneau-Diagana » la proposition n°1 : « *Créer une unité d'enseignement (UE) Activités physiques et sportives (APS) obligatoire en licence* »

«... nous proposons d'instaurer au minimum trois semestres obligatoires avec une UE APS obligatoire par semestre d'année de licence. »

Ce serait la reconnaissance institutionnelle qui permet simultanément de libérer du temps et :

- Permettrait de développer la pluridisciplinarité des cursus.
- Augmenterait structurellement la pratique en permettant du temps officiel pour les étudiant·es et réglerait, entre autres, le problème de disponibilité.
- Permettrait également d'étaler les pratiques sur les tranches horaires autres que celles du midi et du soir.

Autres propositions

L'obligation de proposer systématiquement une UE sport facultative (UEF) à d'autres semestres du cursus universitaire (dont AS).

- La mise en place d'une allocation d'autonomie pour tous·tes les étudiant·es
- Des postes d'enseignant·es EPS titulaires dont un plan de 500 postes supplémentaires sur 5 ans (et des agents administratifs aussi ...) rien qu'en SUAPS
- Des installations sportives universitaires à construire, à rénover, à entretenir (plus de 40% datent d'avant 1984)
- Des crédits État DGF pour le fonctionnement des SUAPS (au moins 30€ par étudiant·e).
-

Le sport à l'Université : état des lieux, enjeux et perspectives

- Chaque université devrait consacrer au moins 1.5% de son budget de fonctionnement aux SUAPS et aide aux AS.
- Mise en cohérence et harmonisation des formations et métiers du sport sous l'égide du MESRI.
- Un plan d'urgence STAPS (postes avec des EC et EPS plus administratifs, soit autour de 1100 postes dont 500 en EPS)

Conclusion

Nous insistons sur la centralité des missions de services publics nationaux sur tout le territoire avec des moyens publics conséquents.

La grande faiblesse de l'investissement public par rapport aux besoins dans l'ESRI, et en lien avec la démographie positive, est l'obstacle majeur et central actuellement qu'il faut lever pour avancer vers d'autres perspectives et dynamiques n'excluant pas, bien sûr, les partenariats et autres initiatives.

Cela relève de la décision et de la volonté politique donc d'une autre politique budgétaire et d'investissement qui bénéficie à l'intérêt général dont le « sport » est partie prenante.

500 postes d'EPS c'est 25 millions. Nous chiffrons un besoin de 100 millions pour le sport à l'université (SUAPS/STAPS plus FFSU) a minima. Il faudrait 1000 recrutements d'enseignants EPS titulaires (500 en SUAPS et 500 en STAPS). Soit 10% de 1 Milliard ou 0,1% de 100 Mds ! Rappelons que la fraude fiscale est estimée entre 80 et 100 Mds!

Selon la dernière étude annuelle de la Depp de l'ESRI (note d'information 21.05 2021), le coût moyen investi par étudiant dans l'ESR en 2019 continue de baisser et se situe en deçà de son niveau de 2007, ceci en euro constant (inflation pris en compte). Pour les étudiants en université, qui sont la grande majorité dans l'ESR, ce montant investi descend à 10 110 euros constant en 2019 (10 210 en 2018) et il était autour de 11 650 euros en 2012 !

Ceci est dû à une dépense intérieure d'éducation (DIE) de l'ESRI qui croit moins vite que l'augmentation des effectifs. Cette DIE représente 1.3 du PIB en 2019 et diminue même par rapport aux autres années où elle était à 1,4% du PIB, soit un manque à gagner par an de 2,5 Milliards environ !

Le rapport officiel de la StraNES (stratégie nationale sur l'enseignement supérieur) en 2016 demandait un apport supplémentaire a minima de 3 Mds) par an sur 10 ans pour ESR pour rattraper les retards (100 millions feraient 3% des 3 Mds).

Par ailleurs le service public servi par les fonctionnaires est là pour contenir la logique concurrentielle de marché et de « marchandisation ». Celle-ci est mortifère pour la dimension éducative, humaniste, écologique et émancipatrice de ce champ culturel des APSA, du sport à l'université, comme de beaucoup d'autres domaines constitutifs du vivre bien ensemble.
